

CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes
Compte rendu : réunion du Jeudi 7 avril 2022
18h30 – 20h30 Mairie Lyon 1^{er} V3

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie

Bureau du Conseil de Quartier : Didier Labbe, Pierre Brenders, Anne-Marie Neulat, Dominique Dalin

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu présent : Laurence Hugues- Benoît Sciberras

Réunion mensuelle : le 1er jeudi du mois à 18h30

Ordre du jour

1. Tour de table- Présentation – (15 mn)

2. Budget participatif- (15 mn)
 - Les étapes importantes
 - Qui peut participer, quoi, comment ça marche
 - Les cinq projets du CDQ Ouest des pentes

3. Les Commissions de travail par thème : (60 mn)
 - 12 groupes ont été formés lors du CDQ du 3 mars avec un rapporteur
 - Points faits par les commissions qui souhaitent intervenir. (Il est nécessaire que ces souhaits d'intervention soient indiqués à l'avance au bureau) : 5 mn par thème avec respect du timing afin de balayer tous les groupes.

4. Divers : (30 mn)
 - Prochaines dates
 - Tableau de suivi des projets du 1er
 - Questions diverses

(*) : CDQ= Conseil De Quartier

1. Tour de table et présentation des nouveaux participants.

Rappel important : pensez à donner votre accord pour la diffusion de votre mail à Marie-Laure Bornet (Mairie): marie-laure.bornet@mairie-lyon.fr afin de recevoir en direct des informations du CDQ

2. Budget participatif.

Du 14 mars au 17 juin, toutes les personnes qui vivent, travaillent ou étudient à Lyon peuvent écrire sur Oye.participer.Lyon.fr ce qu'elles souhaitent pour leur ville, leur arrondissement, ou leur quartier, dans les domaines d'intervention de la Ville.

Les différents domaines :

- Cadre de vie - espaces verts
- Enfance jeunesse et éducation
- Sport
- Santé et solidarité
- Sécurité et prévention
- Culture et patrimoine
- Commerce et artisanat

A déposer sur le site : [Oye.participer.Lyon.fr](https://oye.participer.lyon.fr)

Les idées doivent répondre aux critères suivants :

- Être d'intérêt général
- Représenter des frais **d'investissement** (et non de fonctionnement)
- Être réalisables dans les deux ans
- Être de la compétence de la municipalité => **bien vérifier ce point**

Qui peut participer ?

Tout le monde peut participer : Individu ou collectif, résidant, travaillant ou étudiant à Lyon, sans condition d'âge ou de nationalité.

Dates importantes : 4 étapes

- **Dépôt des idées : 14 mars au 17 juin**
- Analyse : 9 mai au 4 novembre : Analyse technique, juridique et financière par les services de la Ville
- Vote / Sélection : 7 novembre au 4 décembre : Vote des Lyonnaises et des Lyonnais
- Réalisation : 2023 – 2024 : Proposition d'un délai de réalisation de 2 ans

Comment faire :

- Je dépose une idée sur la plateforme : **oye.participer.lyon.fr**
- Pour cela, il faut se créer un compte avec une adresse mail, ou utiliser celle déjà existante avec Grand Lyon Connect
- Attention : le projet doit rester "en brouillon" pour être modifiable, si vous cliquez sur "envoyer" => plus modifiable
- Ajouter des photos, écrire un résumé vendeur sur 2 lignes du projet, puis détailler
- Les idées déposées sont visibles par tous et par arrondissement
- Les services de la Ville vérifient la faisabilité
- Les projets jugés réalisables sont soumis au vote des Lyonnais => IMPORTANT
- 1000 à 2000 projets attendus !
- Personne en charge de ces projets à la Mairie Lyon 1 : Achille Audouard

Pour le conseil de quartier Ouest des Pentes : 5 projets à déposer :

- Mur peint place Morel
- Parcours santé Jardin des Chartreux
- Changement du mobilier place Rouville
- Boîtes à Livres (avec les 3 CDQ) : doit être clair que ce sont des boîtes à livres
- Remise en eau de la fontaine des Lions

3. Groupes de travail : 12 commissions constituées (voir en annexe)

Lors de chaque réunion de CDQ un point rapide sera fait sur l'avancement de chacune des 12 commissions.

Culture : si projet d'animation prévu par les 3CDQ dans le cadre d'un APICQ, celui-ci doit être déposé avant le 4 mai 22)

Végétalisation : le dépliant sur la végétalisation des pentes réalisé dans le cadre d'un APICQ en 2021 est en ligne, et sera remis à jour une fois par an. Ajout du nouveau verger situé devant le fort St Jean. Travail sur un guide de végétalisation à usage des copropriétés en relation avec l'association « des espèces par millions ». Identification des lieux à améliorer en cours :

Ex : place du Port Neuville (ou place sans nom ?): places de parking à végétaliser. Rencontre avec les personnes du jardin Ornano pour étendre les horaires d'ouverture, pour la création d'une mare.

Jardin des Chartreux : Reprise du travail fait par la ville et complément avec les idées du CDQ : ajout d'une zone pédagogique végétalisée, d'un verger, d'un amphithéâtre en contrebas du jardin. Privilégier les sièges en cercle pour favoriser les activités culturelles. Réhabilitation des statues et des fontaines. Dans la zone de jeux pour enfants, ajouter des jeux pour les 7-9 ans (actuellement jeux très « juniors »). Visite du jardin des Rigolards : association OK pour ouvrir ce jardin en passant par la Mairie. Point fait sur le parking le long du cours Giraud. Toutes ces remarques seront communiquées par Didier Labbe à Laurence Hugues. (Voir document en annexe)

Boulevard de la Croix Rousse et marché : rencontre avec Mr Pinoteau en mars 22, la concertation est terminée sur le marché. Des forains contestent le projet de règle d'assiduité qui ferait perdre son emplacement au bout de 3 semaines d'absence, car cela peut favoriser les revendeurs contre les producteurs locaux. Problèmes de circulation le long du boulevard, de l'accès au marché en bus. Encore trop de sacs en plastique. Discussion pour un marché nocturne. Nécessité de connaître les critères d'attribution des stands. (cf compte rendu en ANNEXE) Laurence Hugues précise que les arbitrages ne sont pas encore rendus.

Martinière – place Rambaud : En cours, un état des lieux reste à faire et une concertation sera lancée en juin. Cette concertation se doit d'être exemplaire et doit pouvoir servir de modèle.

Place Sathonay : suite à un questionnaire en ligne (478 réponses) courant 2021, le plan de végétalisation et d'apaisement des abords de la place Sathonay est désormais finalisé et connu.

Salle Rameau : Cette salle va revivre en 2024 dans un projet alliant culture, convivialité et valorisation du patrimoine. Au programme : salle de concert, tiers-lieu culturel ouvert sur le quartier et restauration. 1^{er} semestre 2022 : ouverture du chantier. Une zone de chantier a été mise en place et une réunion est prévue tous les 3 mois. 2^{eme} semestre 2024 : ouverture au public.

Ecole Truffaut : L'ancien collège Truffaut, propriété de la Métropole de Lyon, rouvrira prochainement ses portes et sa cour intérieure, pour accueillir du logement social étudiant, une activité de restauration et d'hébergement hôtelier, une crèche, ainsi qu'un tiers-lieu associatif.

La commission souhaite rencontrer un responsable de la Métropole au sujet de ce bâtiment pour avoir un contact avec la SACVEL et connaître l'attribution des lieux. Par ailleurs la commission souhaite alerter Mr JC Morin sur les dangers de circulation du carrefour place Morel, montée de Carmélites, rue de Flesselles.

Mur peint place Morel : Un projet de budget participatif sera déposé concernant le pignon du mur du 2 rue de Flesselles, en liaison avec les équipes de Lyon BD dont l'installation dans les locaux du collège Truffaut est prévue courant 2022. Accueil positif de Lyon BD.

Commission propreté : une « visite » propreté a eu lieu le 25 mars avec des membres du groupe propreté, de la ville, de la mairie d'arrondissement et de la métropole. Des demandes ont été faites pour augmenter le nombre de poubelles, le nettoyage des rues très fréquentées autour des établissements scolaires, et angle rue des Chartreux/rue St Bruno (fiente de pigeons). Concernant les tags : la vidéo surveillance semblant impossible, il est demandé de communiquer plus largement sur les moyens existants public/privé (cf compte rendu en ANNEXE). Question : pourquoi le 1er Ardt concentre-t-il 30% du budget anti-tags de la ville ?

Commission sécurité - circulation- mobilité : une « visite » doit avoir lieu le 25 mai à 13h30 avec les responsables et la commission sécurité-mobilité. Merci d'envoyer vos remarques et suggestions avant cette date au rapporteur de la commission.

Bruit (+ Règlement des terrasses) : un courrier au nom du CDQ en date du 22 mars a été transmis à Mr Pinoteau afin de lui faire part de notre surprise de ne pas avoir été consultés fin 2021 sur le sujet du règlement des terrasses contrairement à ce qui avait été promis par la Mairie lors d'une saisine du conseil d'arrondissement du 15 septembre 2021. Ce point reste très sensible pour les habitants avec le retour des beaux jours.

4. Divers

- Prochaine réunion des 3 CDQ : lundi 2 mai à 18h30, à la Mairie.
- Questions diverses : rappel de Laurence Hugues : organisation de la journée des 20 ans des CDQ à l'amphithéâtre des 3 Gaules en septembre 2022
- Tableau de suivi des projets du 1^{er} : un point a été fait avec le Bureau du CDQ et Mr JC Morin afin d'actualiser ce tableau. Des documents doivent être envoyés au CdQ par JC Morin.
- Visite des salles proposées par la Mairie pour les 3CDQ le vendredi 1er avril : Salle Prunelle, salle Major Martin

Prochaine réunion du CDQ Ouest des Pentes : **jeudi 5 mai 18h30**

**ANNEXE 1 - Groupes de travail CDQ Ouest des Pentes: Révision du 3 mars 22 :
Rapporteur/Contact en gras**

1. Commission culture : **Christine Leprince**, Marie Lou Deat, Margot Nicoloyannis, Guillaume Marie, Pierre Brenders, Edouard Hoffmann, Leila Vitalien
2. Végétalisation : Stéphanie Duqlas, **Laure Caquot**, Marie Lou Déat, Tien Hwang, Maurice Maillet, Annick Gottland, Edouard Hoffmann
3. Jardin des Chartreux : Marie Lou Déat, Guillaume Marie, Stéphanie Duqlas, **Didier Labbe**, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat
4. Boulevard de la Croix Rousse et marché : Dominique Dalin, Didier Labbe, **Annick Gottland**
5. Martinière – place Rambaud : Helene Fantinutti, **Pierre Brenders**, Bernard Fiole
6. Place Sathonay : **Guillaume Marie**, Stéphanie Duqlas, Edouard Hoffmann
7. Salle Rameau: Christine Leprince, Margot Nicoloyannis, Christine Ramel, **Helene Fantinutti**
8. Ecole Truffaut : Annick Gottland, **Dominique Dalin**, Josy Reby, Maurice Maillet
9. Mur peint place Morel : **Anne-Marie Neulat**, Josy Reby, Margot Nicoloyannis
10. Commission propreté : Anne-Marie Neulat, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Maurice Maillet, **Edouard Hoffmann**, Pierre Brenders
11. Commission sécurité - circulation- mobilité : **Josy Reby**, Bernard Fiole, Dominique Dalin, Didier Labbe
12. Bruit (+ Règlement des terrasses) : Margot Nicoloyannis, Christine Leprince, Pierre Brenders, **Helene Fantinutti**

ANNEXE 2 : Commissions CdQ Ouest des pentes

13 avril 22 : Groupe « Bd Croix Rousse et marché »

Notes sur la rencontre sur le marché : Dominique DALIN, Annick GOTTELAND, Didier LABBE (rédacteur)

Annick a rencontré le matin-même un groupe de forain qui se réunissait pour faire part de leurs craintes sur l'avenir du marché dans le cadre de projets de la ville, sur lesquels ils disposent de peu d'information. Plusieurs associations sont intéressées à travailler sur ces questions. Il faudrait les contacter : « Avenir Croix-Rousse » (? : son nom n'apparaît pas sur le document avec code-barres ?), « Association Marché de la Croix-Rousse », « CAC 41 tisseur d'idées », « Croix-Rousse Le Village », « Lyon côté Croix-Rousse créateur de vie de quartier »

Nous rencontrons un membre de ce groupe et échangeons avec des forains. Des informations communiquées aux forains font état d'intentions de la ville de modifier le règlement des marchés sur les points suivants :

- Suppression des stationnements sur les trottoirs pour les véhicules des forains (où vont-ils se garer ?)
- Modification de l'obligation d'assiduité (après 3 semaines d'absence d'un forain, son droit serait remis en cause, contre 8 semaines actuellement et contre 1 an à Vénissieux) les forains revendiquent leur statut d'indépendants et donc de liberté.
- Interdiction d'utilisation des barnums. Seuls les parasols seraient autorisés.
- Alignement des stands (Tarification des retours dans les stands en U)

Les forains constatent un manque de concertation avec les services de la ville. Ils n'ont que peu d'informations sur un projet qui semble déjà bien élaboré. L'accroissement des contraintes font craindre la disparition de certains stands voire la diminution drastique du marché. Les derniers mois ont été difficiles pour ce commerce. Il ne faudrait pas que ces modifications aggravent la situation.

Le marché de la Croix-Rousse est une institution, un lieu de mixité sociale et de convivialité. Il est essentiel de conserver ces fonctions qui font l'originalité du quartier.

Nos observations :

Les passages parallèles aux allées du marché (derrière les stands) sont souvent bouchés par des véhicules. Il faudrait faire respecter cette distance pour la sécurité de tous.

Un effort doit être fait sur la propreté surtout par jour de grand vent (sacs en plastique dans les arbres...). Suggestion : remettre à chaque forain une poubelle avec obligation d'y mettre ses déchets et/ou sacs en plastique. Obligation de prendre des dispositions Pour empêcher que les sacs en plastique ne s'envolent, pour le respect des marchandises et des agents de nettoyage.

Accès au marché pour les habitants du 1° et du 4° qui habitent sur les quais de part et d'autre (Rhône et Saône) et à l'extérieur de Lyon : les transports en commun sont insuffisants voire inexistants. Or, certains clients viennent de loin le mardi. Voir possibilité de mettre en place (après concertation et évaluation) une navette (gratuite ?) Ce qui permettrait à des personnes âgées ou familles de venir sur le marché et également de réduire les trajets en voiture.

Il semble qu'une demande soit remontée à la mairie de mettre en place un marché nocturne. A suivre.

Il faudrait connaître les critères d'attribution des stands. Sans remettre en cause la pluralité des stands et en confirmant le fait que chacun trouve un approvisionnement à sa mesure (différences sociales, marché populaire) il faudrait savoir si les producteurs locaux ont un bon accès au marché.

Annick a croisé Monsieur PINOTEAU (adjoint à la mairie en charge de ce domaine), il est intéressé par notre démarché et souhaite nous rencontrer.

Proposition de le rencontrer après validation du bureau. Objectif : connaître les projets de la ville et suggérer une rencontre de concertation avec les forains et leurs représentants.

Voir si les associations des forains sont invitées aux réunions du conseil territorial.

25 mars 2022/- CdQ Ouest des pentes : « Groupe propreté »

Relevé des points de la Visite "propreté" Ouest des pentes le 25 mars 2022 avec des représentants de la ville et des membres du groupe "propreté" :

Berges de Saône : satisfaction de la suppression des tags coté 1er, à faire coté 5ème

Demande d'ajouter des poubelles sur ces berges de Saône

Rue Bouteille : demande du planning de "nettoyage approfondi d'une rue" par la Métropole => à communiquer au CDQ

Nettoyage des rues avec écoles (collèges-Lycées) : rues de Chartreux, rue Flesselles, rue Pierre Dupont, cours Giraud : toutes ces rues avec une fréquentation quotidienne de milliers de jeunes doivent faire l'objet d'un nettoyage plus fréquent et approfondi.

Exemple : en plus du mardi, le vendredi ou samedi matin afin de bénéficier d'un WE « propre »

Les salissures de pigeons angle St Bruno / Les Chartreux : impossible d'agir juridiquement contre la personne en question, car « non attaquant », seule solution : demande d'action auprès des services sociaux (lesquels ? quelle action et quelle efficacité ?). Important de noter que les riverains sont "à bout", véritable problème de salubrité avec des conséquences économiques (corrosion des tuiles, bouchage des chéneaux, cout du nettoyage)

Incivilités, très nombreuses dans ce quartier : (tags, déchetteries sauvages, déjections canines, poubelles, etc....)

Déjections canines : formation des maitres ... (efficacité ?)

Tags : difficile de faire la différence entre les demandes qui doivent être adressées à la métropole, car domaine « public », et celles qui relèvent du domaine "privé".

Dans tous les cas, communiquer plus largement les moyens de notification, et les sites qui doivent servir de plateforme d'orientation pour toute forme d'incivilité :

- Site Métropole : <https://www.toodego.com>
- Ou appel Grand Lyon : GRECO 04 78 63 40 00
- Contrats "façades nettes" avec la ville
- Acteur privé contre les tags (efficace et rapide, agit sur les murs, les pierres, les portes en bois): <http://aspectra.fr>

Dans le 1er les tags "défigurent" le patrimoine immobilier, des actions plus efficaces et globales semblent devoir être mises en place, surtout auprès des propriétaires privés.

Boulevard Cx Rousse au niveau du collège de la Tourette : le point des forains indécents qui laissent de nombreuses caquettes et salissures en fin de marché sera traité avec le point sur les marchés de la Cx Rousse.

CdQ Ouest des pentes : **Groupe thématique sur la réhabilitation du jardin des Chartreux**

Notes sur la rencontre dans le jardin : Anne-Marie NEULAT, Stéphanie DUGLAS, Didier LABBE (rédacteur)

Rappel des enjeux posés par le diagnostic de la DEV:

- Conforter le rôle de réservoir pour la biodiversité dans la trame des balmes
- Renforcer le rôle d'îlot de fraîcheur du jardin pour lutter contre le réchauffement climatique Améliorer l'accessibilité et le confort des cheminements
- Réinterroger les usagers
- Pérenniser la vie associative et le rôle de lieu social du jardin
- Concilier la requalification du jardin avec ses usages, sa dimension patrimoniale et réglementaire et son rôle de réservoir écologique
- Permettre une gestion durable du site (contraintes d'entretien futures liées aux choix de projet)
- Quel avenir pour la contre-allée / promenade des Chartreux ?
- Ces enjeux sont validés par le groupe avec les remarques, propositions et ajouts suivants :

Concernant la promenade/contre-allée. Le stationnement des voitures paraît utile. Il faut souligner que sur une grande partie, cette zone est doublée par une allée dans le jardin. L'idée proposée est d'essayer de concilier le stationnement avec une circulation piétonne sécurisée.

Il est proposé de conserver le stationnement sur la partie comprise entre l'esplanade Rouville et la fin du lycée Diderot, à savoir, la partie qui est doublée par le chemin du jardin. Il conviendrait de modifier la clôture afin d'inclure la zone piétonne du parking (derrière les plots béton) dans le jardin et ainsi d'augmenter la largeur du chemin. Ainsi les piétons seraient en sécurité.

Sur la partie entre la fin du lycée et le bout du jardin, transformer le parking en promenade pédestre. (A étudier avec les associations présentes en face et l'interdiction de parking en bas du boulevard qui va renforcer ce besoin)

Important : Cette proposition est faite par les membres présents mais ne constitue pas l'avis du conseil de quartier. Compte tenu des conséquences pour les piétons, flâneurs et automobilistes, une concertation éclairée est indispensable, avant toute décision.

- Il est remarqué un manque important de poubelles surtout vers les pelouses qui servent de lieu de pique-nique
- Il est proposé de créer une zone pédagogique de type jardin botanique. Cela pourrait être fait dans la zone en contrebas des bancs en longs (statue du philosophe Serre)
- Dans le même secteur, possibilité de créer un verger avec des arbres fruitiers.

- En contrebas de cette zone dans la partie en cul-de-sac, actuellement laissée en friche, voir pour créer un espace, soit en gradins soit avec des bancs mais en arc de cercle. Cette zone pourrait être consacrée, en alternance, au repos, à la méditation et à des activités culturelles (poésie, lecture à voix haute, ou aux débats)
- Créer un espace à vocation sportive avec soit une zone avec des dispositifs d'étirements (fitness ?) - voir à ce sujet la réalisation du parc de la Cerisaie dans le 4° - ou un parcours avec étapes dans le jardin
- Utiliser les zones en aplomb du jardin pour création d'un mur d'escalade. A faire gérer par une association.
- Revoir la disposition des bancs en privilégiant les arcs de cercle pour favoriser les échanges. (Excepté pour ceux qui permettent la contemplation).
- Réhabiliter les statues et monuments. Voir pour remettre en eau les fontaines.
- Habiller les clôtures avec des plantes grimpantes.
- Créer un espace ombragé au-dessus du passage entre les deux parties du jardin. (Actuellement en plein soleil) par exemple glycines sur tonnelle pour avoir un tunnel de fraîcheur et d'ombre tout au long de la promenade, du Lycée à la rue de l'Annonciade
- Jardin pour les enfants. Rappel sur la dangerosité de la barrière qui entoure la statue de Pierre Dupont.
- Compléter les équipements pour permettre un accès pour les enfants plus grands (7-9 ans)
- Conserver les zones d'ébats et pique-nique.
- Conserver et développer les activités associatives.

Annexe: Informations données par l'Association des Pentes Sportives et Culturelles concernant l'accès au parking à partir du numéro 36.

Avant l'existence de ce parking, les voitures des enseignants et adhérents étaient garées dans la cour ce qui engendrait des problèmes compte-tenu de la capacité. Depuis que le parking a été ouvert celui ci a mis fin au problème de stationnement entre adhérents.

Même si la majorité des adhérents habitent dans Lyon 1er et Lyon 4ème, il n'en demeure pas moins que :

- les professeurs viennent de l'extérieur
- que 21% des adhérents viennent du 7ème, 8 et 5ème
- que des habitants du 4ème et 1er sont amenés à se garer devant car leurs activités sportives le soir ont lieu sur le chemin retour travail-maison.
- le samedi, l'association accueille des compétitions sportives de basket, donc un public extérieur à la ville de Lyon,

Le parking est donc utile. Il est aussi utilisé par 1 autre association

« Il y a aussi dans le parc, durant l'été, de nombreuses manifestations. Je me souviens cet été de concerts et le parking n'était pas suffisant d'ailleurs aussi bien pour les voitures que les vélos ! »

Il serait peut-être nécessaire de prévoir un parking à vélo complémentaire devant le parc.
